**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 5 février 2015**

Présents : Mesdames MOZAR, BARBERI, PRADES, CORADAZZI, SACAZES, PALLA, REY, FAURE

Messieurs VEUILLET, J. MONTAGNE, ESTEVE, SALVAN, MAUREL, DUCAMP, LEMETTRE, GONCALVES

Absents : M. Daniel MONTAGNE (pouvoir à M. SALVAN), Mme DOUX (pouvoir à M. ESTEVE), M. HOULES (pouvoir à Mme PALLA)

Secrétaire de séance : M. SALVAN

1. **Approbation/modification du compte rendu du conseil municipal du 18 décembre 2014**

Le compte rendu a été joint à la convocation distribuée dans les boites aux lettres le 30 janvier 2015.

Approbation de ce compte rendu.

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

1. **Acquisition d’un véhicule 9 places**

**Monsieur le Maire explique que la CAF nous accorde une aide financière à hauteur de 80 % afin d’acquérir un véhicule de 9 places. A cet effet, nous devons réaliser un marché à procédure adaptée.**

Autorisation à M. le maire d’effectuer les démarches pour l’acquisition de ce véhicule ainsi que de signer tout document concernant ce marché.

Pour : 13 Contre : 1 Abstentions : 5

1. **Règlement intérieur cantine/garderie**

Le projet de règlement a été joint à la convocation distribuée dans les boites aux lettres le 30 janvier 2015.

Approbation de ce règlement.

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

1. **Règlement TAP**

Le projet de règlement a été joint à la convocation distribuée dans les boites aux lettres le 30 janvier 2015.

Approbation de ce règlement.

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

1. **Rétrocession du chemin rural n° 23**

Un administré riverain du chemin rural n° 23 (plan cadastral joint à la convocation) nous a envoyé un courrier le 23 janvier 2015 afin de nous demander de lui céder ce chemin. Selon l’article 3 du décret n° 76-921 du 8 octobre 1976, l’aliénation d’un chemin rural doit être précédée d’une enquête publique.

Autorisation donnée à M. le maire d’engager les démarches pour réaliser cette enquête publique.

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

1. **Approbation des statuts de la communauté de communes Sor Agout**

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur :

* L’APPROBATION de la nouvelle rédaction de la compétence « Aménagement de l’espace pour la conduite d’actions d’intérêt communautaire » rédigée de la façon suivante :

*«* Élaboration, approbation et mise en œuvre des politiques contractuelles de développement et d’aménagement du territoire engagées avec l’Etat, les collectivités locales, les établissements publics de coopération intercommunale, les chambres consulaires et l’Union Européenne. La communauté de communes étant ainsi habilitée à passer toutes conventions nécessaires avec ces partenaires *».*

* L’APPROBATION de l’ajout d’un article intitulé « Adhésion à un syndicat mixte » et rédigé de la façon suivante :

«Dans le cadre des compétences qui lui ont été transférées, la communauté de communes peut adhérer à un syndicat mixte par simple délibération du conseil de communauté prise à la majorité absolue des suffrages exprimés en vue de lui confier l’exercice d’une ou plusieurs de ses compétences».

* L’AUTORISATION de charger Monsieur le Maire de poursuivre toutes procédures nécessaires à l’adoption des statuts.

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

1. **Approbation du rapport sur la qualité de l’eau distribuée par le Pas des Bêtes en 2013**

Un extrait du rapport sur la qualité de l’eau a été joint à la convocation distribuée dans les boites aux lettres le 30 janvier 2015. Point déjà mis à l’ordre du jour du conseil municipal du 18 décembre 2014 mais non voté.

Approbation de ce rapport.

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

1. **Versement d’une subvention à l’Amicale des Donneurs**

Le 20 janvier 2015, nous avons reçu une demande de subvention de l’association L’Amicale des donneurs de sang bénévoles, basée sur NAVES. Le conseil municipal décide de demander plus d’informations sur le projet de l’association avant de prendre une décision. Le versement ou non d’une subvention sera donc remis à l’ordre du jour d’un prochain conseil municipal.

1. **Personnel communal**

* *Règlement intérieur Ressources Humaines*

Un projet de règlement intérieur a été joint à la convocation distribuée dans les boites aux lettres le 30 janvier 2015. Il s’agit d’une première proposition qui sera modifiée et mise à nouveau à l’ordre du jour d’un prochain conseil municipal. Une conseillère municipale a proposé d’apporter son aide à la rédaction de ce règlement.

* *Création d’1 poste d’adjoint technique 2ème classe à temps complet (voirie, espaces verts…)*

Un agent technique est à la retraite depuis le 1er février 2015. Afin d’assurer une continuité du service communal, M. le maire propose de délibérer pour créer un poste d’adjoint technique 2ème classe à temps complet à compter du 9 février 2015.

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

* *Délibération générale permettant le remplacement d’agents indisponibles*

M. le Maire propose de délibérer afin de permettre le recrutement d’agents non titulaires pour assurer le remplacement momentané d’agents indisponibles en raison d’un congé de maladie, d’un congé de maternité, d’un congé parental, etc...

En effet, un effectif minimal doit être respecté afin de garantir la qualité du service public et il convient dès lors de pallier ponctuellement aux absences d’agents indisponibles.

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

La séance est levée à 20 h 50.